



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 6115

Texte de la question

M. Thierry Lazaro alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences dramatiques de la pratique de prétendus jeux qualifiés de « jeu du foulard », « jeu de la tomate » ou bien d'autres par des jeunes qui semblent ne pas être conscients de leurs effets mortels. Aussi, il lui demande les mesures qui peuvent être urgemment prises dans le but de sensibiliser les enfants à ces pratiques destructrices et prévenir les drames qui en résultent.

Texte de la réponse

Jeu du foulard, de la tomate, ou « rêve indien », beaucoup d'enfants et de parents ignorent la réalité et les risques de ce jeu qui n'en est pas un. Il comporte des risques réels de coma, de lésions irréversibles ou de décès précédés par des maux de tête, somnolence, traces suspectes. La volonté du ministre de l'éducation nationale a été, dès le mois de juin dernier, de renforcer la lutte contre les « jeux » dits de non-oxygénation par la prévention, c'est-à-dire par une vigilance accrue et une plus grande information. Si les parents doivent être particulièrement vigilants, c'est dans les cours d'école que les enfants découvrent bien souvent les règles de ces jeux funestes. L'école ne peut rester immobile face aux dangers qui pèsent sur ceux dont l'avenir est sa raison d'être. Une brochure d'information sur les jeux dangereux et les pratiques violentes existe. Le ministre a demandé à tous les recteurs de prendre les dispositions nécessaires pour alerter l'ensemble de la communauté éducative et des élèves sur les dangers de ces pratiques. Ils veilleront notamment à ce que chaque établissement délivre aux familles une information claire sur l'existence, les risques et les signes de cette pratique, et mène une action de prévention ciblée auprès des élèves. Tel est l'objet du document, tiré à 35 000 exemplaires, largement diffusé à l'ensemble des académies et qui peut être téléchargé sur le site <http://eduscol.education.fr>.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6115

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5918

Réponse publiée le : 4 décembre 2007, page 7685